

Sources

Provenances des données primaires

Etat de Vaud (annuel: dès 1993), Comptes, Lausanne.

Communes, SCL*-STATVD** (annuel: dès 1985), Résumé des comptes, chaque commune.

Communes, SCL*-STATVD** (annuel: dès 1990), Rendements des impôts et des taxes, chaque commune.

Communes, SCL*-STATVD** (annuel: dès 1990), Arrêtés des taux d'imposition, chaque commune.

Définition et utilité des concepts utilisés

Les notions utilisées sont tirées des références recensées ci-dessous. La lecture de ces références permet d'approfondir les définitions et l'utilisation des notions présentées.

Loi du 20 septembre 2005 sur les finances du Canton de Vaud.

Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, état: 01.04.2004, 175.31.1.

Buschor E. & Jéquier R. (1985), Gestion et planification financières dans le secteur public, BCGE.

Conférence des Directeurs cantonaux des finances (1982), Manuel de comptabilité publique 1, Tome 1 et 2, Haupt, Berne.

Conférence des Directeurs cantonaux des finances (oline), Manuel de comptabilité publique 2 : <http://www.srs-cspcp.ch>

Dafflon B. (1994), La gestion des finances publiques locales, Economica, Lausanne.

Delaly E. (1999), Publicains et républicains : Pour une gestion démocratique des finances publiques, Georg Editeur S.A.

Soguel N. (1998), Eléments de comptabilité publique, IDHEAP/Support de cours, Lausanne, 2e édition.

Soguel N. et al. (annuel), Comparatif des finances cantonales et communales, IDHEAP/Cahier, Lausanne.

Sources complémentaires

Administration fédérale des finances (annuel), Finances publiques en Suisse, Administration fédérale des finances, Berne.

Administration fédérale des finances (annuel), Finances des cantons, Administration fédérale des finances, Berne.

Administration fédérale des contributions (annuel), Charge fiscale en Suisse, Administration fédérale des contributions, Berne.

Site Internet du SCL : informations relatives aux [péréquations intercommunales](#).

* Service des communes et du logement

** Statistique Vaud